

Logement Social, remise des clefs

Par Catherine74
Bonjour, J'aimerais savoir quand la commission d'un logement social a accepté une demande en première position au bout de combien de temps signe-t-on le bail et a-t-on la remise des clefs ? Commission passée un mardi?. Vous remerciant pour votre réponses. Cordialement.
Bonjour
Il faut contacter directement le bailleur , il n'y a pas de délai imposé . On peut vous appeler demain pour une remise des clés+ état des lieux+ signature du bail . Comme dans un mois .
Par Catherine74
Merci beaucoup? même si c'est urgent?? Je suis hébergée avec mes enfants? Cordialement
Ils ont répondu à votre urgence en vous attribuant ce logement . Maintenant il faut voir avec eux pour savoir quand vous aurez les clés .